



FLASH INFO !

Août 2025



Horaires d'ouverture de la mairie : 9H00 – 12H00 du lundi au vendredi

Possibilité de recevoir en dehors sur demande uniquement. TÉLÉPHONE : 02 51 00 70 12

Mail : contact@mairiesaintpierreleieux.fr - URGENCE 06 13 42 67 74 (maire)

DIMANCHE 28 SEPTEMBRE



Départs de 10 h 00 à 11 h 30

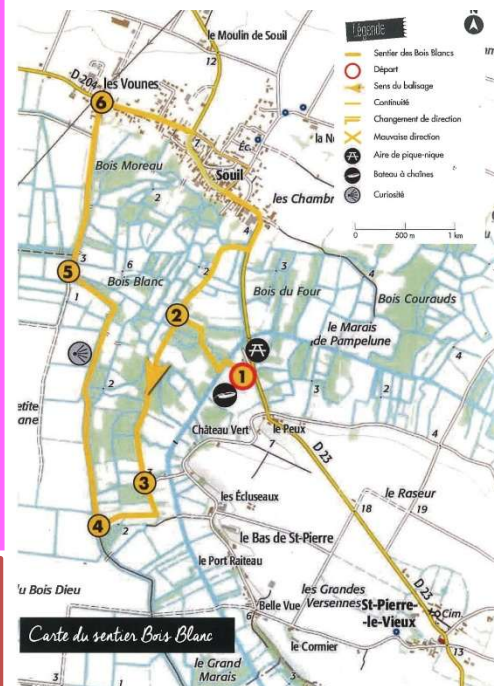
Aire de Loisirs de Souil

Au bénéfice de l'AVLC

Inscriptions sur place 7 € - Gratuit jusqu'à 12 ans

Café et ravitaillement offerts par la municipalité à l'issue de la marche !

N'hésitez pas à rejoindre les bénévoles pour l'organisation !
Contactez la mairie au 02.51.00.70.12 ou par mail à l'adresse
contact@mairiesaintpierreleieux.fr



2 marches pour la bonne cause ! Ensemble, luttons contre le cancer du sein et de la prostate



DIMANCHE 9 NOVEMBRE

Départs de 09 h 00 à 11 h 00

Le Bourg – Place de la mairie

Au bénéfice de l'AVLC

Inscriptions sur place 7 € - Gratuit jusqu'à 12 ans

Café et ravitaillement offerts par la municipalité à l'issue de la marche



Présence de la sécurité civile sur les deux marches





Contre les cambriolages : Ayez les bons réflexes !

- Verrouiller portes et fenêtres
- Laisser croire à une présence
- Entretenir un bon voisinage
- Vider régulièrement votre boîte aux lettres
- Garder vos clés en lieux sûrs
- Assurez-vous de l'identité d'une personne avant de la laisser pénétrer chez vous
- Avant un départ en vacances, informez votre entourage proche (famille, ami, voisin de confiance)

La municipalité va contacter la préfecture pour bénéficier du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) qui permet l'installation encadrée de caméras de surveillance donnant sur le domaine public, suivant les directives préfectorales.

Inscription colis des Aînés

À l'occasion des fêtes de fin d'année, le CCAS et la municipalité offrent un colis gourmand pour les personnes de 65 ans et plus domiciliées à Saint-Pierre-le-Vieux.

Si vous n'avez pas encore bénéficié des colis ou si vous êtes un(e) nouvel(le) arrivant(e) et que vous remplissez les conditions, merci de vous faire connaître en mairie.

Inscription possible jusqu'au 30 septembre !

Contact : 02.51.00.70.12 ou par mail à l'adresse : contact@mairiesaintpierreleieux.fr



Inscription liste électorale

Pour être certain de pouvoir voter lors des prochaines élections, inscrivez-vous sur les listes électorales !

Comment s'inscrire ?

- En mairie muni d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'un justificatif d'identité accompagné du cerfa 12669*02 dûment complété disponible sur service-public.fr
- Par internet sur service-public.fr

En cas de doute, interrogez votre situation électorale sur service-public.fr ou directement en mairie au 02.51.00.70.12 ou par mail à l'adresse : contact@mairiesaintpierreleieux.fr

Du nouveau sur Saint-Pierre-le-Vieux

- ❖ Implantation d'une antenne relai Orange au stade Mary Laurent, elle permettra une meilleure réception. Budgétairement, elle rapportera à la commune la somme de 2 500 € par an. Le bail étant conclu pour 12 ans minimum, soit 30 000 €.
- ❖ Le parcours santé-sport près de l'école sera installé pour la rentrée scolaire et sera accessible aux moins de 12 ans hors temps scolaire également ! Un coût limité (16 728 €) pour la commune grâce à l'obtention d'une subvention de 10 000 € dans le cadre du plan 5000 équipements sportifs.
- ❖ Le programme voirie 2025 a été défini lors du dernier Conseil Municipal. Pour cette année 2025, les élus ont décidé la réfection de trois routes communales : la route de Chalais, les Grandes Versennes et le Champ-Rond.

